

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

Membres en exercice :	15
Présents :	13
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 14/2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le

ID : 004-210400131-20190410-201914VOTE BP-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 AVRIL 2019

--- L'an deux mille **DIX-NEUF**
le **10 avril à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 03 avril 2019

Membres présents : MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, FAURE Michel, LATIL Yves, WALCZAK Franck, WEBER Hélène et BERTOU Christel.**

2 Absent(s) excusé(s) : **WALLON Muriel et VILLETTE Christelle**

2 Pouvoir(s) : **WALLON Muriel à ROBERT Frédéric et VILLETTE Christelle à TURCAN Nicole**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2019/ BUDGET PRINCIPAL

---- Monsieur le Maire présente le budget primitif principal de l'exercice 2019. Chaque conseiller a été destinataire, avant le vote, d'une proposition budgétaire pour l'exercice considéré. Une note de présentation brève et synthétique est annexée à la présente délibération.

---- Le montant de l'excédent de fonctionnement 2018 de **127 348.76 €** est maintenu en section de fonctionnement dans son intégralité ; pas d'affectation de résultat au compte 1068.

--- Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes :

* Pour la section d'exploitation ainsi qu'il suit :

RECETTES & DEPENSES : 699 168.76 €

* Pour la section d'investissement ainsi qu'il suit :

RECETTES & DEPENSES : 683 983.21 €

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

* **VOTE** le budget primitif principal pour l'exercice 2019 tel que récapitulé ci-dessus.

--- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

R. AVINENS.

